

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 15)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 21 décembre 2021, à compter de 17 h 15 à huis clos en visioconférence, en vertu de l'arrêté ministériel n° 689 par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités de tenir les séances du Conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication, le tout, en raison de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 (coronavirus). La séance est ouverte sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

Poste	Nom
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M^e Isabelle François, directrice générale et greffière et M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Règlement n° 296 fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2022 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption
2. Règlement n° 297 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2022 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption
3. Couvertures d'assurances générales de la Ville / Renouvellement 2022
4. Entretien et soutien des applications logicielles / Contrat 2022
5. Maintenance du système téléphonique de l'hôtel de Ville / Renouvellement 2022
6. 1220, avenue Saint-Paul – Bureau SAAQ / Entretien ménager 2022
7. Usine de traitement des eaux usées, usine de filtration d'eau potable et réseaux d'eau / Remplacement et support, réponse aux alarmes 2022
8. Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire – Prévisions budgétaires 2022 / Approbation
9. Garage municipal / Entretien ménager 2022
10. Création du comité de suivi Municipalité Amie des Aînés (MADA)
11. Période de questions
12. Fin de la séance

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 15)

Résolution 2021-12-459

Règlement n° 296 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2022 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 296 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

Considérant que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement n° 296 sont dûment accomplies;

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que le règlement intitulé « règlement n° 296 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2022 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

Résolution 2021-12-460

Règlement n° 297 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2022 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 297 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

Considérant que toutes les formalités liées à l'adoption du règlement n° 297 sont dûment accomplies;

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le règlement intitulé « règlement n° 297 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2022 » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-461

Couverture d'assurances générales et automobiles de la Ville / Renouvellement 2022

Il est proposé par Michel Deschamps

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 15)

Et résolu de renouveler la couverture d'assurances générales et automobile de la Ville de Saint-Césaire auprès de Groupe Ultima inc., représentant autorisé de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), pour un montant de 129 981,41 \$ taxe incluse pour la période allant du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022, tel qu'il appert des factures n^{os} 2387 et 3630 datées respectivement des 8 octobre et 2 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-462

Entretien et soutien des applications logicielles / Contrat 2022

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de renouveler pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, avec PG Solutions inc. de Montréal, les contrats de licences, d'entretien et de soutien des applications logicielles, pour le prix de 48 545 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert aux factures datées du 1^{er} décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-463

Maintenance du système téléphonique de l'hôtel de Ville / Renouvellement 2022

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu de renouveler le contrat de maintenance du système téléphonique de la Ville avec STE Systèmes téléphoniques de Granby, pour la période allant du 31 janvier 2022 au 30 janvier 2023 pour le prix de 866,75 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition reçue en novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-464

1220, avenue Saint-Paul – Bureau de la SAAQ / Entretien ménager 2022

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du bureau de la SAAQ de Saint-Césaire auprès de Nettoyage Commercial Y.C. enr. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 1 111,04 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, tel qu'il appert dans la proposition datée du 31 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-465

Remplacement et support, réponse aux alarmes en eau potable 2022 / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Michel Deschamps

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 15)

Et résolu d'octroyer le mandat de remplacement et support pour les réponses aux alarmes au poste de surpression et de chloration en eau potable à la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. de Longueuil pour assurer la fourniture de services professionnels à une fréquence d'une semaine sur trois, selon le calendrier établi par le service des Travaux publics, pour le prix forfaitaire hebdomadaire de 835,25 \$ plus les taxes, pour la période débutant le 1^{er} janvier 2022 et renouvelable tel qu'il appert dans la proposition n° 20211025 datée du 14 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-466

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire – Prévisions budgétaires 2022 / Approbation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'approuver les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire pour l'année 2022, d'une somme de 899 428,56 \$. La participation de la Ville de Saint-Césaire à la quote-part est de 480 700,37 \$ et, de cette somme, la quote-part de l'industrie Bonduelle Canada inc. est de 162 787,59 \$.

La participation de la Ville incluant celle de l'industrie représente 53,45 % des prévisions budgétaires 2022.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2021-12-467

Garage municipal – Entretien ménager / Renouvellement 2022

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du Garage municipal (110, route 112) auprès de Nettoyage Commercial Y.C. Enr. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 491,94 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, tel qu'il appert dans la proposition datée du 31 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Fin de la séance

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS PRÉVUS AU BUDGET DE L'ANNÉE 2022 POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2021-12-461, 2021-12-462, 2021-12-463, 2021-12-464, 2021-12-465, 2021-12-466.

Micheline Quilès
Trésorière et directrice générale adjointe